

FÉDÉRATION CANTAL



PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH LE ROUGET-PERS 2020



SOMMAIRE

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

B) Présentation de l'ALSH.

1 -Le territoire / historique

2 -La structure

- a) Caractéristiques
- b) Organisation des espaces

3 - L'organisateur

4 -Ouvertures & Journée type

5 -Publics accueillis

6 -Partenaires

7 -Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1 -Valeurs et intentions éducatives

2 -Moyens mis ou à mettre en oeuvre

3 -Organisation des actions

4 -Coordination d'équipe (réunions, outils de communication)

5 -Evaluation des actions

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

PROJET ÉDUCATIF SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES :

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité garantit l'expression de la diversité. Elle crée les conditions propices pour « faire société ».

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main !

C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

DÉMOCRATIE

Forme d'exercice de la liberté, la démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

Préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation, sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

NOS 5 INTENTIONS EDUCATIVES :

CULTIVONS NOTRE IDENTITE :

Notre secteur d'activités, porté par un réseau d'acteurs professionnels, volontaires et bénévoles, engagés et mobilisés, est créateur de cohérence et d'équilibre entre les projets imaginés et les actions menées.

Nous agissons pour tous, du plus jeune au plus âgé, au plus près de chacun et dans tous les temps éducatifs de la personne.

La multiplicité de nos champs d'intervention nous confère une force unique, que nous cultivons et qui marque notre identité.

VOYAGEONS ENSEMBLE :

Publics, acteurs ou partenaires, tous différents mais tous réunis pour « vivre ensemble » de belles aventures éducatives !

Tout en partageant des projets communs, ils conçoivent, construisent et vivent des relations où chacun grandit.

L'humain au coeur, c'est le début d'un voyage qui nous rassemble !

EXPRIMONS NOS PEDAGOGIES :

Les pédagogies se nourrissent de l'observation, de l'expérimentation, de la découverte.

Nos « terrains de jeux » permettent à tous, publics, acteurs et partenaires, d'agir pour la construction de leurs temps éducatifs.

Une recherche constante, une expérience confirmée dans des domaines variés, une créativité vectrice d'innovation, un ancrage permettant de s'adapter aux réalités du moment et des individus impliqués déclenchent l'expression et motivent l'affirmation de nos pédagogies.

EXPLORONS NOS ACTIONS :

Plus que des activités, nous considérons nos actions de séjours et de loisirs comme des outils de transformation de la société.

Nous avons la certitude que le travail en commun, la transversalité des compétences, une organisation efficace autour d'un projet d'éducation commun, permettent la prise en compte des spécificités de chaque espace, des particularités de tous.

Parfois architectes, parfois usagers, tous, nous sommes outillés pour explorer nos actions.

AGISSONS AVEC ET SUR NOS TERRITOIRES :

Espaces de vie, de proximité, espaces de découvertes, lieux d'accueil ; du local à l'international, le territoire est une zone d'adaptation, d'action, où naissent et vivent nos projets.

Co-construits, co-rêvés, toujours dans une écoute réciproque et une reconnaissance, ils rayonnent, à petite ou grande échelle, et donnent du sens, créent des ancrages.

À deux pas de chez soi ou dans une région inconnue, le territoire partage ses forces et ouvre à ses besoins. À nous d'agir !

LIENS AVEC LE TERRITOIRE

Communauté de Communes de la Chataîgneraie Cantalienne

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs de Maurs, du Rouget et de Laroquebrou.

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Communauté de Communes Hautes Terres

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs de Massiac et de Murat

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Commune de Saint Cernin

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Commune de Saint Martin Valmeroux

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

NOTRE AMBITION, AU CARREFOUR DE NOS VALEURS ET DE NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

« FAIRE VIVRE LES MIXITÉS »

- * Lutter quotidiennement contre toutes les discriminations
- * Définir un cadre d'action (nos séjours et loisirs éducatifs) partagé par les publics et les acteurs
- * Faciliter l'accessibilité géographique et financière
- * Prendre en compte les situations personnelles
- * Reconnaître les compétences de chacun
- * Mettre en place un accompagnement de proximité
- * Réguler les inscriptions pour répondre de façon individualisée aux besoins de chacun et de façon collective à ceux de la vie du groupe

B) Présentation de l'ALSH.

1 - Le territoire / historique

Créé en 1997 avec l'aide de la Fédération des Associations Laïques du Cantal (FAL 15), l'Accueil de Loisirs est situé sur la commune du Rouget-Pers et fait partie de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne depuis le 1^{er} janvier 2017.

2 - La structure

L'Accueil de Loisirs est situé en annexe du bâtiment de l'école du village du Rouget-Pers. L'aile de l'Accueil de Loisirs est composée :

- d'un hall commun aux 2 parties
- de 2 sanitaires partagés
- d'une salle de sieste également partagée
- d'une large salle dite « de motricité » (qu'il est possible d'aménager en 2 espaces distincts grâce à une lourde porte amovible)
- d'un bureau pour la direction
- à l'étage de 2 salles d'activités supplémentaires.

Nous bénéficions également de 2 lieux de stockage du matériel (réserve et garage) à l'extérieur, d'une grande cour aménagée de structures et des préaux.

La cantine est voisine de l'ALSH et accueille en été à son étage les colonies et séjours, notamment organisés par la FAL.

3 - L'organisateur

La **Fédération des Associations Laïques du Cantal** est la fédération départementale de la ligue de l'enseignement. Bien implantée sur le territoire, la F.A.L fédère aujourd'hui 180 associations cantaliennes et plus de 6500 adhérents.

Ses activités sont réparties sur plusieurs secteurs :

- Le centre d'accueil « Les Galinottes » qui se situe sur la station du Super-Lioran. Organisation de séjours éducatifs et vacances (classe de neige, sportive, séjours vacances et adaptés, formations, séminaires...)
- Le secteur Vacances : Séjours enfants, adolescents, adultes, personnes en situation d'handicap.
- Web TV « Couleur Cantal » et secteur culturel : diffusion de spectacles, expositions, éducation à l'image.
- Comité Départemental « USEP » : Fédération sportive scolaire, organisation de rencontres sportives thématiques. (126 écoles affiliées et 3350 licenciés)
- Comité Départemental « UFOLEP » : Fédération affinitaire multisports (40 associations et 2000 licenciés enfants, ados, adultes)
- Festival d'Expression Infantile : 26eme édition ; 1000 jeunes acteurs ; 60 spectacles ; 10000 spectateurs.
- Opération Lire et Faire Lire : Plus de 50 bénévoles lecteurs dans plus de 30 structures.
- Centre de ressources à la vie associative : assurance, comptabilité, fonction d'employeur, formation, service civique.
- Gestion de 7 structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et la halte-garderie de la station du Super-Lioran.

4 - Ouvertures & Journée type

L'Accueil de Loisirs est ouvert chaque mercredi après-midi de l'année scolaire, soit environ 33 à 36 mercredis dans l'année scolaire (suivant les jours fériés) répartis en 5 période :

- Période 1 : de janvier aux vacances d'hiver (février)
- Période 2 : du retour des vacances d'hiver aux vacances de printemps (avril)
- Période 3 : du retour des vacances de printemps à celles d'été (juillet).
- Période 4 : de la rentrée de septembre jusqu'aux vacances d'automne (octobre)
- Période 5: du retour des vacances d'automne jusqu'à Noël

En périscolaire, l'ALSH accueille les enfants dès leur sortie de l'école à 12h jusqu'à 18h15.

Un ramassage en navette (mise à disposition de la Communauté de Communes) est mis en place sur les communes de Parlan, Roumégoux et Cayrols. Parallèlement un accueil a lieu à la sortie des classes au Rouget-Pers.

- De 12h30 à 13h15 les enfants prennent leur repas au restaurant scolaire.
- De 13h30 à 15h les enfants bénéficient d'un temps de sieste, de calme et d'aide éventuelle aux devoirs
- De 15h à 17h une activité est proposée et un goûter offert
- De 17h à 18h15 a lieu l'accueil du soir pour les parents.

Une fois par période une sortie est proposée à l'ensemble des enfants concernés, les horaires peuvent donc s'en montrer quelque peu modifiés, mais le ramassage et la restauration restent assurés.

L'Accueil de Loisirs fonctionne également sur 12 semaines de vacances scolaires à la semaine et à la journée entière :

- 2 semaines aux vacances d'automne (octobre ou novembre)
- 2 semaines aux vacances d'hiver (février ou mars)
- 2 semaines aux vacances de printemps (avril)
- 6 semaines aux vacances d'été (juillet et août)

En extrascolaire, l'ALSH accueille les enfants de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi inclus.

- De 7h30 à 9h un accueil échelonné est proposé, avec un temps de collation vers 8h15
- A 9h les enfants sont rassemblés et le programme de la journée et de la semaine est annoncé
- De 9h30 à 11h30 une activité est proposée (à dominance intellectuelle ou production artistique)
- De 11h30 à 12h15 un temps d'accueil est mis en place
- De 12h15 à 13h la restauration est prise à la cantine
- De 13h à 13h30 à nouveau accueil des enfants
- De 13h30 à 15h les enfants bénéficient d'un temps de sieste, de calme
- De 15h à 17h une activité est proposée et un goûter offert
- De 17h à 18h15 a lieu l'accueil du soir pour les parents.

Une fois par semaine une sortie est proposée selon le groupe d'âge des enfants, les horaires peuvent donc s'en montrer quelque peu modifiés, et il est alors demandé aux parents de fournir le pique-nique du déjeuner.

5 - Publics accueillis

L'ALSH accueille les enfants des villages alentours, conformément au Contrat Educatif et Jeunesse mis en place. Sont concernés tous les enfants entre 3 et 12 ans de :

- Le Rouget-Pers
- Parlan
- Roumégoux
- Cayrols
- La Ségalassière
- St Saury

Les enfants d'autres villages ou même extérieurs à la région peuvent être également accueillis selon les cas. La structure est adaptée aux enfants porteurs de handicaps, avec un accompagnement particulier.

6 - Partenaires

L'ALSH est un service de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne, qui en délègue la gestion à la FAL du Cantal. Les locaux et personnels de service, restauration et entretien appartiennent à la commune du Rouget-Pers (sauf l'été où c'est la FAL qui emploie le personnel saisonnier).

La CAF subventionne certains projets ou matériels exceptionnels, et celle-ci et la MSA prennent en charge une partie du coût aux familles (tarifs établis selon la grille de Quotients Familiaux).

- La FAL 15 n'est pas seulement l'organisateur. Elle offre aussi la possibilité à tous les centres de loisirs d'accéder à divers supports pédagogiques. Notamment le prêt de matériel de sport, livre d'animation etc... Elle permet aussi de mutualiser des projets d'animation (culturelle, sportive, etc...) et peut proposer des séjours ou mini camps (dans ou hors département) mutualisés entre les différents ALSH dont elle a la gestion.

L'ALSH travaille également en collaboration avec les services et commerces du village, ainsi qu'avec les autres ALSH avoisinants pour l'organisation de certaines activités (sorties communes par exemple).

7 - Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

L'équipe pédagogique est composée de :

- * Un(e) directeur/trice de l'ALSH
- * Un ou plusieurs animateurs/trices en fonction des besoins d'encadrement de chaque période et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- * Tout autre personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'ALSH (personnel de restauration notamment)

Les rôles et fonctions de chacun peuvent être définis comme suit :

ROLES ET FONCTIONS DE LA DIRECTION	
Savoir être	Savoir faire
<p>- Etre ouvert à l'échange.</p> <p>- Etre force de proposition.</p> <p>- Etre un adulte référent ;</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>-attitude appropriée.</i> <i>-tenue vestimentaire appropriée.</i> <i>-langage adapté.</i> <i>-cohérence dans les attitudes.</i> <i>-respect des règles et des personnes.</i> <i>-veiller au respect des objectifs pédagogiques.</i> <i>-être vigilant et rigoureux sur l'organisation des activités et de la vie quotidienne.</i></p> <p>- Etre disponible et accessible.</p> <p>- Etre réactif et à l'écoute ;</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>-adaptabilité.</i> <i>-analyse de la situation.</i> <i>-prise de recul.</i> <i>-capacité à se remettre en question.</i></p> <p>- Adopter une attitude cohérente avec l'ensemble de son équipe.</p> <p>- Savoir communiquer à bon escient.</p>	<p><i>Elaborer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.</i></p> <p>- Mettre en œuvre le projet ; -planifier et organiser son quotidien en respectant un échéancier.</p> <p>- Evaluer le projet ; -utiliser les critères d'évaluation définis dans le projet pédagogique. -analyser les écarts entre le prévu et le réalisé. -proposer si nécessaire des réajustements.</p> <p>-Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.</p> <p><i>Diriger les personnels.</i></p> <p>- Encadrer l'équipe ; -organiser le travail d'équipe. -savoir déléguer certaines tâches. -gérer les conflits</p> <p>- Accompagner l'équipe pédagogique ; -planifier l'évaluation et le suivi des animateurs. -assurer son rôle formateur (transmissions de savoirs, conseils, échange d'expériences, documents...) -mettre en place et utiliser des outils d'évaluation. -formuler une appréciation argumentée et censée sur les stages pratiques des animateurs stagiaires.</p> <p><i>Assurer la gestion de l'accueil.</i></p> <p>- Ordonner et organiser son travail. - Informer son équipe du cadre réglementaire (règlement intérieur, instructions départementales)</p> <p>- S'assurer de la bonne utilisation des locaux. - Gérer et suivre un budget. - Mise en œuvre et utilisation d'outils de suivi administratif ;</p>

<p>- Etre en capacité d'informer et de communiquer ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -avec les enfants. -partage, échange au sein de l'équipe. -avec les familles. -avec les partenaires extérieurs (prestataires, élus locaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> -inscriptions, fiche présence, dossiers animateurs, documents sanitaires. - S'assurer du suivi sanitaire des enfants ; -trousses pharmacies, suivi médicamenteux, registre d'infirmierie. <p>Développer les partenariats et la communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter de manière adaptée le projet pédagogique aux familles et aux partenaires. - Favoriser la communication (affichages obligatoires) - Communiquer régulièrement en interne (organisateur, animateurs) - Communiquer régulièrement en externe (familles, partenaires)
--	---

RÔLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATION	
Rôles	Fonctions
Garant(e) de la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Connait les bases de la législation. - Met en application la réglementation.
Responsable de l'hygiène de vie et de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Intègre les enjeux d'une vie quotidienne. - Respecte les besoins et rythmes de vie de l'enfant.
Gère et anime des activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Connait des techniques d'animation. - Connait les éléments constitutifs d'une séance d'animation. - Prépare, met en place et évalue ses séances d'animation. - Maîtrise le fonctionnement d'un travail en équipe.
Capable d'élaborer un Projet d'Animation.	<ul style="list-style-type: none"> - Réalise et/ou conçoit un projet d'animation cohérent. - Propose son projet de façon compréhensible.
Garant(e) du relationnel.	<ul style="list-style-type: none"> - Prend contact, sait échanger, argumente et tient sa place dans un groupe. - Connait des techniques pour rendre la communication plus efficace. - Connait quelques mécanismes spécifiques aux situations de communication. - Est informé(e) des acteurs qui gravitent autour de l'enfant.
Est toujours en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse ses pratiques - Evalue son rôle dans tous les temps de son travail.
Est u(e)n citoyen(ne) avant tout	<ul style="list-style-type: none"> - Sensible aux faits de société. - Connait les différentes responsabilités qui lui incombent par rapport à ses droits et ses devoirs.

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1 - Valeurs et intentions éducatives

L'équipe éducative oriente son travail selon 3 grandes intentions que l'on peut définir ainsi :

- Ecocitoyenneté
- Respect des rythmes
- Créativité

Les animateurs, soutenus par la directrice, s'appliquent à mettre en place une structure générale et des activités en lien avec ces idées. Ils sont constamment dans le souci de faire progresser l'ALSH en ce sens.

2 - Moyens mis ou à mettre en œuvre

- Ecocitoyenneté : se placer en tant que citoyen, c'est-à-dire intégré à une communauté large et exprimer son individualité au sein de ce groupe. Etre sensibilisé à la préservation du groupe et de l'environnement.
- Respect des Rythmes : être attentif aux besoins des enfants, quant à leur âge et individualité. Proposer une structure et des activités adaptées à chacun.
- Créativité : laisser la possibilité à chacun d'avoir et de dire son opinion dans le respect des autres. Créer avec des savoirs mais avoir aussi la possibilité d'aller plus loin dans l'expression créative.

3 - Organisation des actions

- Ecocitoyenneté :
 - Peu de diffusion papier et utilisation de moyens d'expressions recyclables et/ou économiques (tableaux blancs, coloriages sur papier plastifié et lavable...)
 - Mise en place de jardins potagers au printemps pour bénéficier des produits en été et automne à des fins pédagogiques (ateliers cuisine ou manuels divers)
 - Sorties mutualisées avec les ALSH alentours afin de privilégier des activités dans l'intérêt des petits comme des plus grands.
 - Boite de vote quotidien des activités
- Respect des Rythmes :
 - Journée séquencée en fonction des tranches d'âge, avec des référents stables sur chaque groupe
 - Respect du besoin de sommeil des plus jeunes en permettant une sieste et un temps de réveil échelonné
- Créativité :
 - Inciter à « rencontrer » des artistes en proposant des référents à chaque création plastique (modèles, histoire des œuvres...)
 - Laisser faire les enfants sur leurs réalisations
 - Intégration des enfants et par extension de leurs proches dans l'élaboration d'un outil de communication dit « Le Train de l'ALSH »

En complément de ces actions, il y aura aussi des propositions de mini camps et/ou séjours courts, suivant les périodes, en partenariat le plus souvent avec d'autres ALSH du territoire, pour favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, la mixité et le partage, ainsi que la découverte d'autres environnements et d'autres modes de vie.

4 - Coordination d'équipe (réunions, outils de communication)

Les réunions d'équipe :

Un mois avant chaque période de vacances, les animateurs sont conviés à une ou deux réunions de préparation sur 2 ou 3 heures. La directrice a au préalable fait le choix d'un thème général et d'une sortie pour chaque tranche d'âge en fonction de ce thème.

Elle rappelle les axes du projet pédagogique et le fonctionnement général de la structure. Les animateurs engagent alors leur réflexion sur les moyens d'échange avec le public à ré-utiliser, instaurer ou abandonner, et proposent une grille d'activités manuelles, sportives ou autres pour la période concernée.

Une seconde réunion intermédiaire a lieu en cours de semaine (les mercredis soir, d'une ou deux heures en fonction des besoins) pour à la fois évaluer les actions effectuées, proposer des solutions à des problèmes rencontrés, et organiser la fin de semaine (grand jeu et sortie).

A la fin de la période une réunion bilan a lieu pour évaluer la portée des actions et animations, et envisager les thèmes des prochaines vacances etc...

Les réunions d'enfants :

Chaque matin un rassemblement a lieu pour informer les enfants du déroulé de la semaine et spécifiquement de la journée. On rappelle également à ce moment l'intérêt de l'utilisation des outils de « vote » à la fin de chaque animation.

Les outils de communication :

- Avec les familles : un tract est distribué par mailing avant chaque période aux élèves, des affiches sont visibles à la mairie, à la médiathèque et à l'école des différents villages partenaires. Le programme des activités est consultable en se rendant aux permanences de la directrice, ou sur les sites de la Chataigneraie Cantalienne ou de la FAL 15.
- Avec les enfants : le programme est affiché à l'entrée de la grande salle d'activité, un tableau sert aussi à la diffusion d'informations ponctuelles – sorties etc...

5 - Evaluation des actions

L'équipe d'animation s'auto-évalue lors des réunions de bilan, et fait le point en continu sur les actions ou activités.

Elle a également mis en place un système de vote par les enfants : ceux-ci ont à disposition des boites pour leurs groupes ainsi que des jetons-smileys pour évaluer leur ressenti très simplement et rapidement dès qu'une activité se termine.

Chacun est libre de choisir en autonomie un jeton en fonction de ce qu'il a aimé (vert / sourire), moyennement aimé (orange / neutre) ou pas du tout aimé (rouge / triste). Les animateurs vident les boites en fin de journée pour jauger de l'intérêt qui a été porté aux différentes animations proposées.

Les ré-inscriptions ou la fidélité du public sont également un gage de la qualité du travail de l'équipe.

Validé le 03 Février 2020

Signature du représentant FAL15
Olivier VIDALENS (Responsable ALSH)

Fédération des Associations

Laiques du Cantal

Centre Laique Antonin LAC

15012-AURILLAC CEDEX

Tél. 04.71.48.42.58 - Fax 04.71.48.80.39